

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DECEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022.156

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	25	Pour :	25
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Félix MANERO pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Caroline ANDREU pouvoir à M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY pouvoir à M. Thierry RAFAZINE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Nelly DENES pouvoir à Mme Monique PONS, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à Mme Caroline CHALLET, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD, Mme Hélène TOULY pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s) : Mme Valérie VIGNE, Mme Lylia CHALLAL, Mme Thérèse FOISSAC, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : MARCHE DE TRAVAUX RELATIF AU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE : LOT MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

Exposé :

Un marché de travaux décomposé en quinze lots a été lancé selon une procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 13 et selon une procédure

adaptée pour les autres lots dans le respect des dispositions de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Le lot n°5 Menuiseries extérieures / Serrurerie a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité par délibération n°2022.122 en date du 18 octobre 2022.

Un nouveau marché négocié sans publicité ni mise en concurrence n° 2022.15 a été lancé. La date limite de remise des offres avait été fixée au 16 novembre 2022. Trois plis ont été réceptionnés.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et de négociation d'ordre financier et technique, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.2124-1, L.2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R.2131-16 du Code de la commande publique.

Vu le rapport d'analyse des offres,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le lot menuiseries extérieures / serrurerie du marché de construction du nouveau groupe scolaire ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché avec l'entreprise SAS LOUGARRE, située 5 chemin Vieux à LABARTHE-INARD (31800), pour un montant total de 982 537.20 € HT.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement